

**RAPPORT D'ACTIVITES
DU CPTIC
Année scolaire 99-00**

But du document :

Renseigner et donner un point de la situation après la deuxième année d'activités du CPTIC.

(Ce document prolonge la réflexion amorcée après le rapport 98-99 d'août 1999)

Destinataires :

- ◆ Les signataires du cahier des charges de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le domaine pédagogique et la direction du CEPSPE

- ◆ Une copie de ce document est adressée également à :
 - Madame la présidente du DIP
 - Madame la présidente de la COMODIP
 - Monsieur le délégué du DIP au CATI
 - aux membres du CAMOA

La direction du CPTIC
Novembre 2000

Introduction

Ce rapport d'activités n'est pas une description complète de toutes les actions du CPTIC ou un compte-rendu de toutes les activités de ses collaborateurs.

De nombreux documents (rapports, procès-verbaux, études, etc.) tant sous forme papier que magnétisée (messages, pièces jointes, pages Web, etc.) **renseignent régulièrement** les directions générales. Les NOTES mensuelles des séances du CAMOA et des réunions plénières des collaborateurs du CPTIC résument pour la maîtrise d'ouvrage le **déroulement des opérations sur le terrain**.

Ici, nous souhaitons, conformément à notre cahier des charges, donner un **deuxième bilan** après la deuxième année d'activités de cette "nouvelle" organisation. Malgré des conditions difficiles (mutations du CTI, contexte budgétaire, passage à l'an 2000, émergence des HES, nombreux collaborateurs victimes d'accidents ou touchés par la maladie, etc.), la direction du CPTIC a continué, au prix d'un investissement personnel énorme, à promouvoir une réelle synergie et à tendre vers une intégration des trois prestations de base. Le travail d'encadrement non seulement des collaborateurs, mais encore des directions, a été gigantesque, celui de conseil, d'élaboration de nouveaux concepts pour les directions générales et par rapport aux autres organismes de l'Etat (CTI, CGPP, CATI notamment) a mis en évidence **l'importance d'une vision d'ensemble** et la nécessité de **démarches d'anticipation**.

Dans les quatre résumés qui suivent pour chaque secteur du CPTIC y compris les projets internationaux, on retrouvera quelques **illustrations** de ces activités de conseil et de développement et pas seulement la synthèse des prestations. À ce propos, il est intéressant de retenir **quelques chiffres** qui caractérisent les efforts de renouvellement progressif de cette moitié du parc informatique de l'Etat utilisé pour la pédagogie ou le nombre d'inscriptions aux cours de formation, par exemple.

Afin d'être proactif, si les réalisations sont mentionnées, les difficultés rencontrées le sont aussi, avec souvent des pistes d'amélioration, et les perspectives envisagées permettant de baliser déjà la progression et la continuation des activités.

Les différents secteurs du CPTIC sont très interdépendants et une **coordination constante** est nécessaire au niveau de sa direction.

Après une deuxième année d'activités, et en analysant le chemin parcouru, nous avons la confirmation que **le CPTIC assume un triple rôle** pour la pédagogie au DIP :

- Celui de MOE (maîtrise d'œuvre pour tous les utilisateurs, élèves, maîtres, directions), dans les autres secteurs de l'Etat, c'est le CTI ;
- Celui d'AMOA (assistance à la maîtrise d'ouvrage) pour les directions et les directions générales par rapport au « métier » ;
- Celui de MOA (maîtrise d'ouvrage) pour le DIP sur les thèmes fondamentaux et orientations de base au bénéfice de l'enseignement.

Si la bonne nouvelle du projet de loi Apprendre à communiquer (projet déposé en juillet 97 et accepté le 2 décembre 1999) permet d'espérer un certain nombre d'innovations, leur pilotage, leur accompagnement, leur validation est encore au stade des balbutiements, même si le CPTIC n'a pas ménagé sa peine dans ce domaine. C'est en effet une tâche collective que d'œuvrer dans cette perspective et les défis sont d'ores et déjà fixés.

Ce « point de situation » contenu dans ce document met en évidence, non seulement l'intégration des collaborateurs du CPTIC dont la motivation et l'enthousiasme sont extraordinaires, mais encore les nombreux collaborateurs occasionnels, souvent bénévoles. Tous ensemble ont contribué, dans des conditions fort diverses, à faire progresser une réelle appropriation des TIC dans les pratiques scolaires, quels que soient les acteurs (maîtres, élèves, collaborateurs de l'enseignement, directions).

D'autres relais d'accompagnement, tout aussi indispensables, ont été découverts/entretenus/cultivés tant à l'intérieur du DIP (Directions d'établissement, Directions générales d'enseignement, CAMOA, CAP et COMODIP), qu'hors du DIP (CTI, CGPP et CATI). Ils ont facilité notre tâche.

Que tous ces collègues et partenaires des TIC à l'école soient ici chaleureusement remerciés. Nous allons continuer ensemble, sereins, avec le cap sur les innovations et dans un contexte où les directions générales ont précisé les priorités.

Le directeur du CPTIC
Octobre 2000

Rapport de l'aide méthodologique de proximité (AMP) année scolaire 1999-2000

par J.-L. Corsini

Activités générales et de coordination

L'AMP a assuré la cohérence, la gestion et le suivi de l'infrastructure dédiée à l'informatique pédagogique pour l'ensemble du DIP ainsi que les activités de coordination y afférentes avec les différents **partenaires concernés**, soit, notamment : les directions générales d'enseignement, la direction du CEPSPE, les directions d'établissements, les responsables informatiques, les responsables d'ateliers d'informatique, les assistants techniques MAV du CO, le service technique du DIP, les SAF's et les instances informatiques de l'Etat de Genève (CATI, Direction du CTI, Consultance CTI, CTI-Finance, CTI-Réseau/Télécommunication, CIT3, STP, etc.) ainsi que le service concerné de l'économat cantonal (service des achats informatiques) et de nombreux fournisseurs externes. Depuis le deuxième trimestre 1999, l'AMP est également chargée d'activités de coordination dans le cadre des demandes de travaux d'infrastructure générées pour l'informatique pédagogique et administrative.

Ces activités concernent aussi bien la coordination des aspects de procédures (élaboration et suivi de projets et de budgets, mise en place de procédures, élaboration et réalisation des commandes de matériel ou de logiciels) que techniques (élaboration de solutions techniques, tests et choix de matériel, etc.) et comprennent la gestion des ressources humaines concernées (direction du personnel dédié à l'AMP, coordination des responsables d'ateliers d'informatiques, etc.) ainsi que l'intégration des aspects pédagogiques y afférents.

Par ailleurs, l'AMP assume diverses **prestations de support** au bénéfice de l'ensemble des collaborateurs du DIP en organisant des séances de démonstration (par exemple : Messagerie pédagogique) et en mettant à leur disposition :

- ◆ sur le WEB (adresse : wwwedu.ge.ch/cptic/amp/) : des informations pratiques et/ou générales sur les prestations fournies par l'AMP ainsi qu'un ensemble de documents utiles (fiches utilisateurs, informations diverses) et/ou nécessaires pour réaliser certaines démarches (formulaires permettant de réaliser des commandes de logiciels, des demandes de travaux, etc.)
- dans ses locaux : une station d'infographie, des cassettes vidéo d'auto-formation, la possibilité de consulter des CD-ROM et un service de prêt de matériel informatique (PC, Macintosh et périphériques divers).

Activités « techniques »

Dans ce contexte, l'AMP a poursuivi son action entreprise dès 1998 en procédant à la mise au point et à la diffusion de nouvelles **configurations pédagogiques** adaptées au matériel acquis durant cette année et en assurant la mise à niveau des configurations diffusées antérieurement afin d'offrir, dans la mesure du possible, un environnement cohérent et à jour sur l'ensemble du parc informatique pédagogique. Il convient de rappeler ici que les configurations logicielles destinées au matériel mis en place dans le domaine pédagogique des écoles relève de l'AMP conformément à la répartition des tâches entre le CPTIC et le CTI. Ainsi, l'AMP a mis au point et assure actuellement la cohérence des configurations pour 3 générations de PC (AST Pentium 133/166, HP Pentium 233/266/333, HP Pentium II-400/III-600) basées sur Windows NT (Windows 95/98 pour l'enseignement primaire) et 3 générations de Macintosh (Performa 5xxx, PowerMacintosh G3, Imac/PowerMacintosh G4) basées sur les systèmes 8.x et 9 pour les Macintosh.

De plus, l'AMP a conduit les travaux d'élaboration d'une configuration ad hoc pour les **bibliothèques** du cycle d'orientation et de l'enseignement secondaire postobligatoire qui ont été intégrées dans le domaine pédagogique en 1999 et qui ont nécessité la mise en place d'une collaboration avec la société mandatée pour cette opération et les nouveaux partenaires concernés (informatisation des bibliothèques du cycle d'orientation et de l'enseignement postobligatoire) afin d'assurer l'adéquation de cette configuration avec les contraintes du réseau pédagogique et les besoins des utilisateurs.

Ces **configurations pédagogiques** permettent de procéder à l'installation de l'ensemble du parc pédagogique de l'enseignement primaire, du cycle d'orientation (ateliers d'informatiques, classes d'accueil, bibliothèque, salle des maîtres, etc.), de l'enseignement secondaire postobligatoire (atelier d'informatiques, postes isolés (ORRM par exemple), bibliothèques, salle des maîtres, etc.), du CEPSPE, des classes spécialisées du SMP, des postes de travail mis en place sous l'égide de l'OOFP dans le cadre des cours pratique de formation ainsi que de divers services rattachés aux directions générales (SCAI, DIPCO, Centre de production audiovisuelle, etc.).

L'AMP a également poursuivi le déploiement d'une infrastructure basée sur un **réseau local** intégrant un **serveur unique** chargé de desservir l'ensemble des ordinateurs du secteur pédagogique de chaque établissement de l'enseignement secondaire (cycle d'orientation et postobligatoire) et du CEPSPE quelle que soit la plate-forme matérielle utilisée (PC et Macintosh). Dans ce contexte, 4 nouveaux serveurs pédagogiques ont été mis en place en 1999-2000 portant ainsi à 35 le nombre de serveurs pédagogiques administrés par l'AMP dans les établissements scolaires du département.

Sur ce point, il est également à relever que l'AMP est partie prenante dans le cadre du **déploiement** d'une infrastructure basée sur des réseaux locaux dans les écoles de l'**enseignement primaire** et qu'elle assure notamment dans ce contexte la coordination nécessaire avec les Communes d'une part (propriétaires des bâtiments) et les instances concernées du CTI d'autre part.

L'AMP a également **développé les procédures et outils** visant à faciliter l'installation et la réinstallation de la configuration pédagogique sur les postes à partir des serveurs locaux. L'utilisation pratique de ces outils a été démontrée et exercée dans le cadre des cours organisés à l'intention des responsables d'ateliers d'informatique organisé par l'AMP (voir plus bas).

De plus, l'AMP a également apporté son **conseil** dans divers domaines techniques en procédant à des tests de matériel et en proposant des solutions techniques appropriées aux besoins émis par les établissements scolaires en collaboration avec le CTI et le service des achats informatiques de l'économat cantonal. Dans ce contexte, l'AMP a notamment procédé à des tests d'ordinateurs (PC et Macintosh), de projecteurs de données (en collaboration avec le CPAV), de périphériques divers (imprimantes, scanners, lecteurs externes, lecteurs de CD-ROM, graveur de CD-ROM, cartes réseaux, cartes sons, haut-parleur, casques d'écoute, webcam, etc.) et de réseaux sans fils (réseaux radio). En prolongement de son activité en rapport avec le matériel informatique, l'AMP a également prodigué des conseils et procédé aux commandes de logiciels pédagogiques au bénéfice des établissements scolaires du département.

Enfin, l'AMP a également pris part à la mise en place et au suivi de la nouvelle **infrastructure de communication pour la pédagogie** (Projet ICP) et en particulier au déploiement de la messagerie pédagogique (plus de 2'000 boîtes aux lettres à fin juin 2000), du serveur WEB pour la pédagogie ainsi qu'aux démarches effectuées dans le cadre de la mise en route des prestations de forums/Groupware (pas encore opérationnelles à ce jour). Dans ce contexte, il est à relever que l'AMP a notamment apporté une contribution décisive à l'ouverture, par le CTI, de la possibilité d'utiliser un client de messagerie mieux adapté aux besoins spécifiques du domaine pédagogique pour les utilisateurs accédant à leur boîte aux lettres électronique depuis l'extérieur du réseau cantonal, par une ligne téléphonique (classes de l'enseignement primaire, enseignants depuis leur domicile). S'agissant des **services WEB pédagogiques**, l'AMP a contribué à la mise en production de nombreux sites WEB au bénéfice des écoles (sites atteignables depuis l'adresse : www.edu.ge.ch/eep/) et donné les instructions et renseignements requis aux utilisateurs concernés dans le cadre de la nouvelle infrastructure de communication pour la pédagogie et a également assuré le suivi du serveur WEB de l'enseignement secondaire postobligatoire (Hypo).

Activités de formation

L'AMP a organisé des cours de formation destinés spécifiquement aux responsables d'ateliers d'informatique du cycle d'orientation, du postobligatoire et du CEPSPE ainsi qu'à certains correspondants informatiques de l'enseignement primaire.

Ces cours ont été suivis par 35 responsables d'ateliers PC, 24 responsables d'ateliers Macintosh de l'enseignement secondaire et 20 correspondants informatiques de l'enseignement primaire. Pour les responsables d'ateliers de l'enseignement secondaire, ces cours, donnés annuellement, ont permis d'assurer la nécessaire mise à jour des connaissances en rapport avec l'évolution des configurations (environnement Windows NT, Système 8.x, serveur Novell) et d'entraîner les procédures d'installations (et de réinstallation) des postes basées sur l'utilisation d'outils dédiés (DriveImage, Assimilator) dont certains nouvellement acquis.

Pour les correspondants informatiques de l'enseignement primaire, il s'est agi par contre du premier cours de ce type organisé spécifiquement à leur intention puisqu'ils ne disposaient pas de cette opportunité avant cette année scolaire. Un effort sérieux doit être entrepris sans tarder dans ce domaine pour amener un maximum de compétence sur le terrain, compte tenu notamment de contexte particulier d'éclatement géographique de ces écoles.

Des cours ont également été organisés au bénéfice des membres de l'AMP du CPTIC, parfois en collaboration avec le CTI, afin qu'ils puissent tenir leurs connaissances à jour et intégrer les diverses évolutions permanentes en cours (système d'exploitation des machines, client Novell, etc.) dans le contexte propre au domaine pédagogique.

Activités de pilotage et suivi de projet

Dans ce cadre, l'AMP a notamment procédé au **suivi des projets** et budgets d'acquisition de matériel et de logiciels informatiques de l'année en cours. Ce point concerne les budgets de **renouvellement de matériel** informatique (4 serveurs, plus de 600 ordinateurs et de 100 imprimantes en 1999-00), les budgets d'**acquisition de matériel informatique nouveau** (plus de 700 ordinateurs en 1999-00) dans le cadre des projets tels qu'« Apprendre à communiquer » ou les projets informatiques « ORRM1 et « ORRM2 », ainsi que les achats de matériel informatique effectués sur les budgets « Grands-Travaux » ou d'autres budgets ad hoc (infographie par exemple). Il comprend également le suivi des budgets et les commandes de logiciels informatiques nouveaux (rubrique 311.89), de mises à jour des logiciels existants et le suivi des contrats d'entretien de logiciels (rubrique 315.89). L'AMP a assuré également la cohérence des procédures de report de ces comptes en fin d'année civile 1999 afin qu'il soit tenu compte des projections des écoles.

De plus, l'AMP a été active dans le cadre du projet spécifique « An2000 » qui a été mené durant une grande partie de l'année 1999, dans le but d'assurer le passage à l'An 2000 des installations et infrastructures informatiques de l'Etat. Dans ce contexte, l'AMP a représenté l'ensemble du parc pédagogique du DIP et a assuré diverses activités en rapport avec les autres instances concernées, soit, notamment :

- collaboration avec le « groupe An2000 » dans le cadre de la procédure d'identification des PC du parc pédagogique du DIP quant à leur compatibilité avec le passage à l'An 2000,
- interventions auprès du comité « An2000 » (budget alloué pour le DIP-pédagogie, établissement de la liste détaillée du matériel concerné, restitution d'information régulière sur l'avancement des travaux, bilan de l'opération),
- conduite de plusieurs opérations ponctuelles de mise à niveau de matériel et/ou logiciels informatiques nécessitées par la problématique « An 2000 » (mise en priorité et exécutions d'opérations de remplacement de matériel ou de logiciels au bénéfice des sites concernés dans le cadre du budget alloué).

L'AMP a procédé à la **validation et au suivi de l'ensemble des commandes** de matériel et de logiciels informatiques et à l'élaboration de la plupart d'entre elles (élaboration et contrôle des commandes, lien avec les fournisseurs, liens avec l'économat cantonal, planification des installations et procédures administratives diverses relatives aux commandes).

L'AMP a également pris part à l'élaboration des **projets informatiques** pour 2000 et 2001 et à l'élaboration et la consolidation des budgets y afférents. Dans ce contexte, des interactions ont notamment été développées avec le secrétariat du CATI et la CGPP. De plus, l'AMP a également mis à jour le **plan de renouvellement** sur 4 ans du matériel informatique pédagogique, permettant d'évaluer les besoins effectifs pour les années à venir et d'assurer une périodicité de 4 ans pour la mise à jour du parc de matériel qui est entré en phase d'application pour la première fois durant l'année scolaire 1998-99.

Activités de management et de coordination

Ce point concerne la direction et le management du personnel permanent de l'AMP (personnel AMP travaillant dans les locaux du CPTIC et personnel rattaché à l'AMP mais travaillant dans un établissement scolaire) et des personnes ressources attribuées à l'AMP par les directions générales et le CTI (25 personnes en tout avec un statut (PAT-enseignants) et des taux d'activités divers). Afin de donner les **directives** nécessaires et d'assurer le **suivi du travail** du personnel concerné, des réunions sont organisées au sein du CPTIC (réunions du lundi après-midi). Il est à relever sur ce point, que l'AMP a procédé cette année à l'engagement d'une personne complémentaire au bénéfice du CEC Emilie-Gourd, mais que ce poste, fourni par le CTI, doit encore impérativement être stabilisé afin d'en garantir la pérennité indispensable au fonctionnement de cette école.

Par ailleurs, des **réunions de coordination** ont également été organisées avec les responsables d'ateliers d'informatique des établissements scolaires du cycle d'orientation et du postobligatoire concernés par les procédures de renouvellement 1999 (6 réunions impliquant environ 60 personnes ont été convoquées durant l'année scolaire en 1999-00) afin notamment de leur transmettre les directives, procédures et informations nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches dans leurs établissements respectifs.

D'autre part, l'AMP est présente et prend une part active aux réunions suivantes afin d'assurer les coordinations requises avec les différents interlocuteurs concernés :

A) au sein du DIP :

1° CAMOA : Comité de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage du DIP.

2° CAP : Commission de coordination administrative-pédagogique.

3° AT-MAV du CO : Assistants techniques MAV du CO.

Trois réunions ont été organisées avec les AT-MAV (17 personnes) durant l'année scolaire 1999-00 afin de coordonner leur travail avec l'AMP et le CTI et leur donner les directives nécessaires en rapport notamment avec les procédures d'installation du nouvel atelier d'informatique prévu dans le cadre du projet « Apprendre à communiquer ». L'AMP procède également au suivi régulier des activités des AT-MAV sur la base des fiches d'intervention établies par ceux-ci lors de chaque intervention dans le domaine informatique et en établissant la synthèse.

4° COMEAO du CO : L'AMP participe aux séances de cette commission qui est chargée de procéder aux achats de logiciels informatiques pour le CO. Elle assure le suivi des commandes et du budget y relatif ainsi que la cohérence des demandes par rapport aux contraintes matérielles existantes.

5° GIPO (Groupe informatique du PO) : L'AMP participe aux activités du GIPO auquel elle apporte les informations relatives à l'avancement des projets en cours et avec lequel elle met en place les procédures valables dans le cadre du postobligatoire.

6° CEPSPE : L'AMP prend part aux réunions de coordination internes du groupe informatique du CEPSPE.

B) avec le CTI et d'autres instances de l'Etat :

1° Réunions fréquentes (jusqu'en juin 2000) avec la Consultance-CTI.

- 2° Réunions régulières avec la direction du CTI ainsi qu'avec les responsables de division (SAP, RT).
- 3° Participation régulière aux réunions de coordination DIP-CTI-R/T (pour traiter des demandes de travaux informatiques qui relèvent du secteur pédagogique).
- 4° Participation aux séances de coordination CTI-Economat cantonal (pour traiter des commandes de matériel informatique et assurer le suivi de celles-ci).
- 5° Participation aux séances du groupe technique du partenariat romand pour les achats informatiques (dans le cadre des procédures de test et d'évaluation de matériel informatique).

De plus, une coordination est également opérationnelle avec le CIT-3 et avec la cellule s'occupant des serveurs afin d'assurer le suivi optimal des installations et de coordonner les interventions en cas de panne dans le cadre de l'application de la convention CPTIC-CTI.

Enfin, il y a également lieu de relever que l'AMP est, depuis peu, concernée par la mise en place des filières HES et que, dans ce contexte, elle apporte son aide à la collaboration pour les écoles mixtes HES-PO (établissement de procédures ad hoc pour le traitement des commandes de logiciels, coordination dans le cadre des procédures de renouvellement de matériel informatique, etc.).

S'agissant des activités de coordination, les points suivants méritent d'être relevés car ils devraient être modifiés et/ou revus afin d'améliorer le fonctionnement général de l'AMP :

- 1° la collaboration encore beaucoup trop faible en 1999-2000 des formateurs de l'enseignement primaire, qui, de ce fait, ne participent pas suffisamment aux décisions prises dans le cadre de l'AMP et restent en marge du fonctionnement général avec les dysfonctionnements que cela peut engendrer au détriment des prestations que l'enseignement primaire est en droit d'attendre du CPTIC.
- 2° l'inadéquation des moyens attribués aux responsables d'atelier d'informatique de nombreux établissements de l'enseignement postobligatoire, qui engendre chez eux un sentiment de frustration en raison notamment de la non reconnaissance de leur travail face à l'ampleur des tâches pourtant indispensables à accomplir. Cette situation, déjà mentionnée l'année dernière, hypothèque et affaiblit considérablement les possibilités d'action de l'AMP sur le terrain.
- 3° la collaboration souvent laborieuse avec la consultance du CTI qui ne peut pas toujours saisir les implications pédagogiques des décisions prises et des choix techniques effectués. De plus, dans le contexte actuel, la valeur ajoutée de cet interlocuteur, qui ne dispose d'aucun pouvoir réel d'action à l'intérieur du CTI, n'a pas été démontrée.
- 4° De manière plus générale, afin d'être en mesure de répondre aux attentes légitimes des utilisateurs, il est indispensable d'attribuer à l'AMP, prise dans son ensemble, les ressources nécessaires pour lui permettre de prendre en charge les activités qui lui sont attribuées et qui s'avèrent de plus en plus complexes et diversifiées en relation notamment avec l'évolution quantitative et qualitative du parc informatique global (actuellement en augmentation sensible). A ce jour, il existe déjà des situations où les ressources attribuées sont insuffisantes et qui mettent en péril le fonctionnement prévu.

Rapport du secteur de la formation Année scolaire 1999-2000

par Raymond Morel

Composition du Groupe de pilotage

Coordination : M. Raymond. Morel

Membres : Mme Florence Durand; MM. Eric Banziger, Jean-Pierre Blanc,
Jean-Claude Domenjoz, Yves Gros, Dominique Bourquin.

Mode de fonctionnement

Les séances de travail se sont inscrites dans le calendrier général des groupes de travail et réunions des collaborateurs du CPTIC.

16 après-midi ont été organisées auxquelles se sont ajoutées des séances ad hoc et en formation restreinte en fonction des nécessités, sans compter le travail personnel entre les séances. R. Morel, qui participe également aux travaux des commissions paritaires en qualité de directeur du centre, a assuré la liaison et l'information entre le Groupe de Pilotage et les commissions.

Des discussions et négociations ont également été conduites avec les autres partenaires de la formation au DIP, en particulier avec les responsables du nouvel IFMES (Institut de formation des enseignants de l'enseignement secondaire) (cf. ci-dessous).

Réflexion

En tant que partenaire de l'IFMES, le CPTIC a consacré, via le groupe de pilotage, des moments importants de plusieurs séances dès l'automne 1999 pour une réflexion sur des questions de fond touchant à la formation dans le domaine des TIC.

Il s'agissait de partir d'un projet théorique et minimaliste qui avait été accepté par l'autorité sans aucune concertation avec ceux qui connaissent la matière et doivent ensuite délivrer les prestations. Le groupe est donc reparti des 9 objectifs de formation pour imaginer un véritable "développement professionnel" où les points forts sont les liens TIC-MAV et formation initiale - formation continue.

Dans un domaine en si spectaculaire évolution et avec la dotation réglementaire, il est en effet illusoire de songer former complètement de nouveaux enseignants pour une carrière de trente à quarante ans. Une autre préoccupation omniprésente a été celle de replacer la technologie à sa juste place (celle d'outil principalement) et d'insister pour intégrer des projets pédagogiques et interdisciplinaires avec un ancrage sur les activités naturelles de l'IFMES dans les autres modules. Cette réflexion a pris la forme d'échanges d'idées dont les notes de séances établies durant l'année conservent les traces.

Ces échanges ont nourri de manière importante le groupe chargé à l'IFMES de développer les concepts pour la mise en œuvre du module M6 avec ces trois unités de valeurs M6.1, M6.2 et M6.3. Après les descriptions de cette **nouvelle offre de cours**, cette fois-ci **pour la formation initiale**, le Groupe de pilotage a non seulement contribué au programme des 4 demi-journées pour près de 200 MEF (maîtres en formation), mais encore a élaboré l'offre d'une douzaine d'ateliers M6.2 pour la rentrée avec la recherche d'animateurs du niveau requis pour la formation à l'IFMES.

Tous ces moments de réflexion ont eu pour objectif et pour effet de permettre au Groupe de pilotage de mieux formuler l'offre de cours pour la prochaine année scolaire et surtout de contribuer de manière significative à augmenter la cohérence dans le domaine des TIC entre formation initiale et formation continue.

Organisation et gestion des cours et séminaires 1999-2000

L'offre complète de cours a été publiée comme d'habitude sur le site Web du DIP et sous forme traditionnelle par l'édition du classeur **Formation continue** de l'enseignement primaire et de la brochure **Formation continue du corps enseignant secondaire**. A la clôture on a enregistré de l'ordre de 1600 inscriptions à des cours (enseignements primaire et secondaire) de formation continue, et ceci avec des ressources qui n'ont pas évolué en conséquence depuis des années, ni en rapport du nombre croissant d'inscriptions sur ces 10 dernières années (cf. rapport de juillet 2000).

En plus, des cours ponctuels et des séances d'informations ont été organisés en cours d'année (nouvelle messagerie, site ATHENA, par exemple). Les Clubs utilisateurs, qui prennent une part importante dans **le relais et l'accompagnement de la formation** des utilisateurs, se développent aussi sur la base du volontariat et hors des heures scolaires. Leurs séances ont à nouveau été nombreuses cette année.

Une **autre forme d'encadrement** a continué à se développer cette année : la mise à disposition à distance de ressources liées aux activités de formation (cf. sur le Web <http://www.edu.ge.ch/cptic>).

Bilan de l'organisation des cours 1999-2000 (cf. rapports spécifiques pour l'enseignement primaire et pour l'enseignement secondaire) :

Nombre de jours/cours organisés :

- enseignement primaire : 61
- enseignement secondaire : 84.5

Nombre d'inscriptions :

- enseignement primaire : 571
- enseignement secondaire : 1027

Les évaluations rendues à la fin des cours par les participants transcrivent un haut degré de satisfaction. Souvent la participation à un cours éveille chez les enseignants la prise de conscience d'un besoin de programme de formation et les incite à s'inscrire dès lors dans une filière de formation en TIC en fonction des besoins de leur enseignement. On constate que la formation en TIC n'a plus besoin de faire sa propre publicité (!); les enseignants sont conscients de la nécessité d'une certaine maîtrise des outils de communication pour leur pratique professionnelle; nous atteignons le point d'avoir à faire face à une **demande qui dépasse nos moyens de réalisation des cours**.

Préparation de l'offre de cours pour l'année scolaire 2000-2001

Comme chaque année, le déroulement des cours 1999-2000 a fait l'objet d'un suivi et d'une analyse ; le Groupe de pilotage a tenu compte des propositions ou demandes des participants pour préparer l'offre de l'année à venir. Dès l'automne 1999, les projets ont été recensés sur cette base et remis en forme en fonction de l'expérience acquise, des directives des directions générales et des commissions spécifiques. C'est ainsi -par exemple- que l'offre de cours destinée aux responsables de l'Aide méthodologique de proximité dans les écoles (AMP) a été à nouveau cette année intégrée à l'offre 2000-2001. Dans la réflexion et la rédaction de la **nouvelle offre de cours**, le Groupe de pilotage a tenu compte des deux formes distinctes encore pratiquées pour la prochaine année : d'une part l'offre publiée sous sa forme électronique (sur le Web <http://www.edu.ge.ch/dip/fc>) et d'autre part sous sa forme traditionnelle "papier" (classeur de l'enseignement primaire et brochure de l'enseignement secondaire).

Pour l'enseignement secondaire, plus de 120 jours/cours ont été retenus dans un tout premier temps, sur des propositions initiales en constante augmentation. L'ouverture effective sera calculée sur une base de 75 jours/cours. Ne sont pas compris les cours AMP, ni ceux organisés dans le cadre du CPTIC, mais pris en charge par la DGPO en

raison de leur caractère pédagogique spécifiquement centré sur les disciplines d'enseignement. L'ouverture réelle des cours se fera en fonction du nombre d'inscriptions, des dédoublements éventuels et surtout dans le cadre budgétaire fixé. Les offres de cours destinées aux maîtres de l'enseignement primaire et secondaire, si elles sont encore distinctes dans leurs formes, sont établies **en collaboration**. Dès les séances du début d'année 2000, l'essentiel des séances de travail est consacré à l'élaboration de la nouvelle offre de cours avec pour objectifs majeurs :

- améliorer la description des cours
- prévoir/arrêter le calendrier des cours
- rédiger les textes et tableaux explicatifs.

On reformule les textes explicatifs de la brochure destinée aux enseignants secondaires; on reprecise en particulier les quatre étapes des modules de formation :

- **A = Sensibilisation** ; 3 cours "premiers clics"
- **B = Initiation** ; 2 cours pour débutants
- **C = Apprentissage**
- **D = Approfondissement**

Perspectives

La frontière dans le domaine des TIC entre formation initiale et formation continue devient ténue et il semble que désormais cette distinction ait fait long feu ; on ne devrait parler désormais plus que de la **formation** (développement professionnel) dans son cadre global et évolutif. C'est dans cette perspective que seront conduites les discussions qui se poursuivront, pour ce qui concerne les TIC, avec la direction du nouvel Institut de la formation des enseignants secondaires.

De nombreux points et questions restent encore ouverts :

- si le DIP veut concrétiser une impulsion sur la formation dans le domaine des TIC pour l'enseignement, il y a sans doute lieu de revoir les ressources attribuées et leur répartition en fonction des besoins. On a en particulier durant ces deux dernières années à maintes reprises dû constater que le nombre des formateurs disponibles pour assurer les cours et l'encadrement était trop restreint. En conséquence les personnes présentes sont trop sollicitées. **La formation et le recrutement de nouveaux formateurs** doivent donc être une priorité des priorités pour assurer le déroulement correct des cours mis en oeuvre ces prochaines années. Ou devra-t-on introduire un numerus clausus lors des inscriptions si les ressources humaines et même le matériel ou les locaux ne suivent pas ? La question des besoins des formateurs et animateurs TIC doit être considérée avec sérieux ; il serait nécessaire de permettre une évolution de ceux-ci en fonction d'une *plate-forme maison* à déterminer tout en sauvegardant la pluralité des présentations offerte par une large palette de formateurs provenant d'écoles et de disciplines différentes (un projet est en cours d'élaboration) ;
- incidemment la **formation continue des animateurs actuels** (totalement surchargés) devient elle aussi un problème réel ;
- la réflexion doit se poursuivre sur la **politique** à suivre et les **priorités** (à évaluer et à moduler de manière permanente) à appliquer dans la préparation et l'organisation des cours ; doit-on, d'une manière plus précise, solliciter les voeux des enseignants, suivre les propositions émises par les participants aux cours, alors qu'ils ne sont pas toujours conformes avec la vision d'avenir et les objectifs d'un DIP ;
- les filières de formation en matière de TIC sont-elles toujours en adéquation avec **l'évolution** de l'enseignement (d'une manière générale) et les **réformes** en cours dans les divers ordres d'enseignement (en particulier) ?

- il conviendra de suivre avec attention l'implication sur la formation continue aux TIC dans le projet de loi "**Apprendre à communiquer**" (qui a été voté en décembre 1999), tout comme l'évolution de la tendance qui voudrait que la formation continue des enseignants se fasse hors du "temps de travail scolaire". Nos autorités auraient tort, à notre sens, de négliger, voire de décourager la part importante de la formation qui se réalise à l'heure actuelle sur la base du volontariat (déjà entre 40% et 70% actuellement).

**Bref bilan des cours de formation continue
organisés par le CPTIC en 98-99, en 99-00
et à la rentrée 2000 (11.10.00)**

Rappels :

Le rapport d'activités du CPTIC pour 99-00 est en cours de consultation avant d'être adressé aux directeur(trices) général(es).
Il comporte un chapitre entier sur la formation aux TIC pour l'ensemble du corps enseignant de tous les ordres d'enseignement, avec les sections suivantes :

- mode de fonctionnement du Groupe de pilotage CPTIC pour la formation ;
- réflexions et activités de formation initiale (Module 6 : partenariat IFMES-CPTIC-CAV-FIM) ;
- organisation et gestion des cours et séminaires en 99-00 ;
- préparation de l'offre de cours pour 2000-2001 ;
- perspective ;
- de nombreux points et questions restent ouverts.

Le présent document se limite à la formation continue et a pour objectif de mettre en lumière quelques tendances à l'aide de quelques statistiques.

Année scolaire 1998-1999	Budgets	Nombre d'inscriptions	Nombre de cours	Nombre de jours
Cours TIC organisés par le CPTIC	FRMES 12h dégrèvement 69'000.- cachet	648	52	60
Cours TIC avec un numéro PO organisés par le CPTIC	FRMES PO	55	4	4
Cours AMP	CPTIC	83	7	17.5
Cours de recyclage	—	0	—	—
Cours non ouverts	—	119	—	—
Total d'inscriptions satisfaites, de jours, de cours		786	63	81.5
Total d'inscriptions global		905		
Nombre moyen de jours par cours		1.29		
Nombre moyen de participants par cours		12.5		

Année scolaire 1999-2000	Budgets	Nombre d'inscriptions	Nombre de cours	Nombre de jours
Cours TIC organisés par le CPTIC	FRMES 15h dégrèvement 69'000.- cachet	674	49	62.5
Cours TIC avec un numéro PO organisés par le CPTIC	FRMES PO	132	7	11
Cours AMP	CPTIC	91	10	13
Cours de recyclage	—	0	—	—
Cours non ouverts	—	130	—	—
Total d'inscriptions satisfaites, de jours, de cours		897	66	86.5
Total d'inscriptions global		1027		
Nombre moyen de jours par cours		1.31		
Nombre moyen de participants par cours		13.6		

Au 11.10.2000

Année scolaire 2000-2001	Budgets	Nombre d'inscriptions	Nombre de cours	Nombre de jours
Cours TIC organisés par le CPTIC + reprise partielle cours EPS	FRMES 18h dégrèvement 70'000.- + ?	986	64 ?	85 ?
Cours TIC organisés par le CPTIC + reprise partielle cours EPS	FRMES PO	109	9	9
Cours TIC organisés par le CPTIC + reprise partielle cours EPS	CPTIC	88	8	21.5
Cours TIC organisés par le CPTIC + reprise partielle cours EPS	DGPO	8	1	2
Cours TIC organisés par le CPTIC + reprise partielle cours EPS	—	63	—	—
Total d'inscriptions satisfaites, de jours, de cours		1191	82	117.5
Total d'inscriptions global		1254		
Nombre moyen de jours par cours		1.43		
Nombre moyen de participants par cours		14.5		

Commentaires :

Les comparaisons et la réalité sur le terrain montrent qu'il y a saturation des capacités d'organisation :

- a) au niveau du budget ;
- b) sur le plan du nombre des animateurs ;
- c) en ce qui concerne les locaux équipés ;
- d) par rapport aux plages horaires disponibles ;
- e) relation à la limite des 77 heures au cachet pour plusieurs collègues.

(Cette situation se reproduit également dans l'enseignement primaire).
Après avoir alerté les 3 DG le 11 octobre, celles-ci ont accepté de débloquer quelques ressources financières complémentaires (merci pour leur compréhension et leur rapidité de décision) afin de tenter d'absorber cette énorme augmentation d'inscriptions à la rentrée 00-01. Il faut cependant remarquer que les contraintes b) à c) demeurent et qu'il est peu probable que tous les cours puissent avoir lieu.

Conclusion :

Le point critique est **le nombre de formateurs de formateurs et leur formation** avec une série de questions à la clé qui seront explicitées en séance à partir des éléments d'un projet élaboré par le groupe de pilotage du CPTIC pour la formation. Il manque cependant quelques principes et conditions de base **pour finaliser une proposition**.
Ces préoccupations rejoignent d'autres situations sur le terrain tant en formation initiale qu'en formation continue.

R. Morel
7 novembre 2000

Copie : aux membres du CAMOA

Rapport de la Prospective éducative année scolaire 1999/2000

par Claudine Charlier

La Prospective éducative **PE** est un des trois axes d'activité du CPTIC (les autres étant l'Aide méthodologique de proximité et la formation avec lesquels elle assure une liaison permanente). Elle se déploie grâce à l'investissement de groupes de travail au profit des ordres d'enseignement du département de l'Instruction publique. Les priorités sont définies au cours des séances du CAMOA (Comité pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pédagogique du DIP) ou dans le cadre du CPTIC. Quatre groupes se partagent les recherches sur les plans pratiques et théoriques :

- ◆ Prospective éducative et Internet
- ◆ Prospective éducative et Langues
- ◆ Prospective éducative et Multimédia
- ◆ Prospective éducative et bases de données pédagogiques

(Pour plus de précisions, se référer aux rapports des groupes de la Prospective éducative)

Une des difficultés, déjà signalée précédemment, dans le développement des applications pédagogiques avec l'aide des TIC consiste à assurer la **mise à jour des compétences** des diverses personnes impliquées. C'est plus qu'une difficulté si l'on considère qu'il y a de nouvelles procédures et évolutions de logiciels toutes les semaines, mais aussi un challenge !

- ◆ difficulté si l'on considère l'investissement en temps nécessaire en plus d'autres activités;
- ◆ mais aussi un extraordinaire levier de motivation pour les développeurs ou pédagogues.

Ma contribution a consisté, entre autres, à l'organisation d'un séminaire GOLIVE qui s'est déroulé en partie hors du temps scolaire, au CPTIC, plus particulièrement pour les développeurs d'applications pédagogiques sur WWW.

Je rappelle ce que j'avais dit lors de la précédente année scolaire et qui n'a pu être réalisé, faute de ressources humaines suffisantes :

Il serait néanmoins hautement souhaitable de réserver à l'avenir dans un plan de charge des collaborateurs de la prospective, un pourcentage de temps réservé à la formation dans le cadre de l'horaire professionnel, (ceci se fait déjà partiellement pour les "formateurs" de l'enseignement primaire).

On constate actuellement qu'il est souvent impossible de faire une planification d'activités à terme, les personnels investissant beaucoup dans ce domaine hors du temps contractuel du DIP. (voir à cet effet le rapport d'activité annuel du PE Langues).

Les difficultés rencontrées dans la mise en place d'une messagerie fiable et les tests **d'outlook client, outlook express** ou **outlook web access** ont constitué un frein certain à la communication. Le groupe PE Langues a testé un produit : "**the eGroups**" ne pouvant utiliser des applications "forums" et "groupwares" dans le cadre institutionnel, sur les réseaux mis à disposition par l'Etat de Genève. Le fonctionnement chaotique de l'infrastructure de communication a donc occasionné bien des pertes de temps et déconvenues. Le suivi des sites sur DEVEDU, DIPEDU, WEBEDU et PERSOEDU ont également retenu l'attention des groupes.

D'un autre côté la **recherche des bons produits** pour l'enseignement (CD-Rom, didacticiels, sites WWW, etc.^α) fait que les collaborateurs de la Prospective éducative sont en contact avec des interlocuteurs très différents, fournisseurs, pédagogues, didacticiens en Suisse et à l'étranger. Les essais sont menés, parfois dans des conditions précaires, car les créateurs ne disposent pas toujours de tout le matériel et de tout l'appui nécessaire. Les réalisations pédagogiques ont continué, dans le domaine de l'allemand **Drakula** créé avec un logiciel **Toppics** (den Dingen auf der Spur) par Yves Kaiser ou les exercices d'anglais de Lilliam Hurst et Florence Durand avec **Hot Potatoes**. ont continué grâce à l'engagement personnel des inventeurs. **Babylon**, les tests de sites WWW pédagogiques, la recherche de matériel divers, les essais de **WEBCAM** ont aussi requis beaucoup de temps hors de l'horaire scolaire dévolu à ce type d'activité. On ne peut citer ici tous les produits auxquels les groupes se sont intéressés mais citons tout de même Flash IV, QuickTime 4 ou QuickTime Virtual Reality, Toon Talk, Katabounga Hyper Studio 4D 6.5. etc.

- ◆ Les groupes ont aussi collaboré à la **formation des collègues** et celles demandées dans le cadre de l'IFMES. Il ne faut pas perdre de vue que les développeurs s'impliquent toujours plus dans la formation continue des enseignants.
- ◆ Le groupe **PE** et bases de données pédagogiques a travaillé à la création d'un prototype APPLAUSE (mise à disposition et échange de données pédagogiques sur Internet).
- ◆ La **recherche de collaborations** aussi bien parmi les enseignants que les techniciens du secteur pédagogique requière également beaucoup d'attention. Il s'agit d'assurer non seulement la relève mais aussi d'élargir le cercle restreint des créateurs et de permettre dans l'institution DIP une meilleure diffusion des développements. Un certain nombre de collaborateurs ont aussi été absents pour raison de santé.

Opérations ponctuelles :

Netd@ys 99. L'édition 1999 a eu lieu du 13 au 20 novembre 1999
4^{ème} de couverture

Les **démonstrations** sont aussi des éléments prépondérants de la mise à disposition de développements pédagogiques, toutes disciplines confondues. ^δ

A la lecture de ce qui précède, on comprendra combien la **publication et la diffusion d'informations** est importante pour ne pas travailler en *circuit fermé*. C'est ainsi qu'en qualité de responsable, j'encourage les publications ou rédige des articles^β. Néanmoins, il faut souligner combien il est difficile de recueillir les résultats de tests en vue de mise à disposition. Leurs auteurs ne trouvent pas toujours le temps de rédiger en plus leurs conclusions.

Perspectives 2000/2001 :

◆ **Priorité des directions générales :** **"apprendre à communiquer"**

La mise en place et le déploiement du projet requièrent non seulement les forces de la Prospective éducative mais aussi de l'Assistance méthodologique de proximité et de la Formation.

- ◆ Il faut toutefois apporter un bémol et tenir compte de la remarque du PE Langues :
" Le Groupe peut à juste titre craindre que seul le volet "implantation de matériel" ne se réalise pleinement, et que les aspects "utilisations" ne soient traités que sur un plan de contrôle administratif, sans réelles possibilités d'échanges entre enseignants."
- ◆ **Forums et Groupwares**
Une expérimentation "trans-ordres d'enseignements" est une priorité si l'on veut aussi mettre en lumière tout ce que peut apporter un projet comme "apprendre à communiquer".
- ◆ La **question des droits** : copyright, protection de la personnalité, liens n'est cependant pas encore réglée pour autant. Elle fera encore l'objet de réflexions durant la prochaine année scolaire. Je rappelle toutefois que j'avais déjà abordé ces questions et d'autres dans le numéro de juin 1998 d'Informatique Informations ⁷ avant même qu'il en soit question dans les groupes de travail.
- ◆ La nécessité de disposer d'un **Web Master**, l'**analyse** nécessaire avant la création d'un site WEB, les objectifs, l'**imprimatur** : le **contrôle de qualité**, la validité scientifique, les questions juridiques et rédactionnelles. Enfin les questions d'**éthique** en liaison avec la **déontologie professionnelle** des métiers de l'enseignement (questions posées dans mon article d'Informatique Informations de juin 1998) : vaste question de débats qui n'ont pas encore été amorcés et prendront place l'année prochaine. Cette problématique implique aussi les autorités scolaires ou des compétences externes au DIP, tels que spécialistes du droit ou des domaines WWW etc.
- ◆ Les développements d'applications WWW ou multimédia, les recherches de compétences, collaborations, produits resteront évidemment à l'ordre du jour.

Remarques importantes :

- ◆ Pour créer une émulation auprès des enseignants qui s'intéressent à l'introduction des TIC dans leur pratique professionnelle, il importe de disposer de ressources permettant la mise à disposition de sites WWW exemplaires et interactifs. Si l'on veut dépasser l'ère du bricolage, il est temps de mettre en œuvre une **cellule d'évaluation** des développements qui porteront le **"label" Instruction publique genevoise**.
- ◆ Il est aussi impératif que la **PE** dispose de matériels et produits adéquats pour effectuer ses tests et ne se voit pas imposer seulement les matériels ou versions mis à disposition dans les écoles. Sans la possibilité d'essayer les dernières versions, il n'y a pas de prévision possible !
- ◆ Enfin la **PE** souhaite vivement l'accessibilité d'Internet dans toutes les écoles aux élèves selon des normes à déterminer (voir exemple du Collège Voltaire).

N.B. L'analyse de la contribution de l'enseignement primaire en prospective éducative pour 1999/2000 démontre que la prévision initiale d'1/3 de poste de formateur pour les 5 enseignants demeurait optimiste en raison des nombreuses autres tâches à remplir par ces personnes.

^α par exemple : Arachnophilia, DreaWeaver, HotMetal, Star Office, Lotus Smart Suite, l'Ermitage etc.

^β voir "Tourner la page no 37" <http://www.edu.ge.ch/cptic/publications/tlp/tlp37/>

^γ <http://www.edu.ge.ch/cptic/publications/infinf/dernier/articles/dip03.html>

^δ voir **European Schoolnet** <http://www.en.eun.org/front/actual/>
personne de contact : Jean-marie.delley@edu.ge.ch

Le point sur des projets internationaux avec participation du CPTIC*

par Pierre Dunand Filliol, Claudine Charlier et Raymond Morel

Le Centre pédagogique des TIC dépend fonctionnellement des trois directions générales d'enseignement et du CEPSPE. Un Comité pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pédagogique (CAMOA) regroupe le représentant de chaque DG et la direction du CPTIC (<http://www.edu.ge.ch/cptic/integration/organisation.html#organigramme>).

Les représentants de la "**maîtrise d'ouvrage**" sont :

- pour la Direction générale de l'enseignement primaire (DGEP), M. M. Dandelot, directeur (Maurice Dandelot <maurice.dandelot@etat.ge.ch>);
- pour la Direction générale du Cycle d'orientation (DGCO), Mme F. Gabriel, directrice (Fiorella Gabriel <fiorella.gabriel@etat.ge.ch>) et M. L.-A. Fontaine, coordinateur (<luc-andre.fontaine@etat.ge.ch>)
- pour la Direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire (DGPO), M. L. Steffen, directeur (Laurent Steffen <laurent.steffen@etat.ge.ch>) et M. R. Jaquemet, chargé de mission (Richard Jaquemet <richard.jaquemet@etat.ge.ch>)
- pour le Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE), M. D. Pilly (Daniel Pilly <daniel.pilly@etat.ge.ch>).

Rappelons les **objectifs** du CAMOA :

- mettre en œuvre une collaboration systématique et une coordination entre les ordres d'enseignement ;
- faciliter l'application du mandat du Centre Pédagogique des TIC en intégrant une logique des besoins, des priorités et des moyens.

Ce document a pour but, pour la partie projets internationaux de la prospective éducative, de :

- rappeler les **objectifs** de projets en cours et déjà réalisés ;
- montrer les **productions** disponibles ;
- donner les adresses des **ressources** où elles leur sont associées ;
- mettre en évidence les relations avec les **activités locales**.

Cet état de l'art a été établi à la fin de l'année scolaire 1999-2000

© CPTIC

* (Ce complément a été demandé par les directions générales après le premier rapport d'activité du CPTIC année scolaire 98-99)

Nom du projet : FETICHE

(Formation des Enseignants aux Technologies de l'Information et de la Communication : CHangements et Evolution)

Welcome to the web site of

Fetiche

Project

European Project

Dates : 1995-1997 + 2000

Objectifs : Dans un contexte où les mutations technologiques et sociales affectent le champ éducatif et en particulier la pratique professionnelle des enseignants — pour permettre aux bénéficiaires, les élèves, de développer de nouvelles capacités, les médiateurs, c'est-à-dire les enseignants, les formateurs et les organismes de formation, ont besoin d'acquérir de nouvelles compétences —, le projet FETICHE a pour but d'introduire les caractéristiques professionnelles nécessaires dans la redéfinition de tous les métiers de l'enseignement et de la formation. Pour cela, les partenaires du projet ont effectué des expérimentations, impliquant les formateurs, les enseignants, les étudiants, et basées sur les technologies disponibles du multimédia qui répondent, en partie, à cette redéfinition.

A travers ces technologies de l'information et de la communication (TIC), le projet vise à l'amélioration de la formation des enseignants dans les domaines :

- de l'emploi des techniques d'enseignement ouvert et à distance ;
- de l'articulation entre la théorie et de la pratique ;
- du travail en équipe ;
- de l'apprentissage coopératif et collaboratif.

En facilitant également la coopération entre les organismes européens de formation des enseignants.

Résultats et productions : L'ensemble des activités du projet a donné lieu aux productions et publications suivantes :

- un rapport, appelé " State of the Art " (état de la situation), qui recense, dans les pays partenaires (France, Finlande, Portugal, Suisse et Royaume-Uni), la situation actuelle de l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication dans la formation des enseignants ;
- un recueil et des descriptions d'expérimentations comprenant les monographies détaillées de chaque expérimentation ;
- une matrice permettant l'analyse croisée de toutes les expérimentations ;
- une liste des besoins des utilisateurs
(<http://www.edu.ge.ch/cptic/prospective/projets/fetiche/usersneeds.html>) ;
- des recommandations à l'usage des décideurs
(<http://www.edu.ge.ch/cptic/prospective/projets/fetiche/guidelines.html>).

Ressources ouèbe : <http://icct.ec-lyon.fr/fetiche>;
<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/projets/fetiche/>

Liens avec les activités locales :

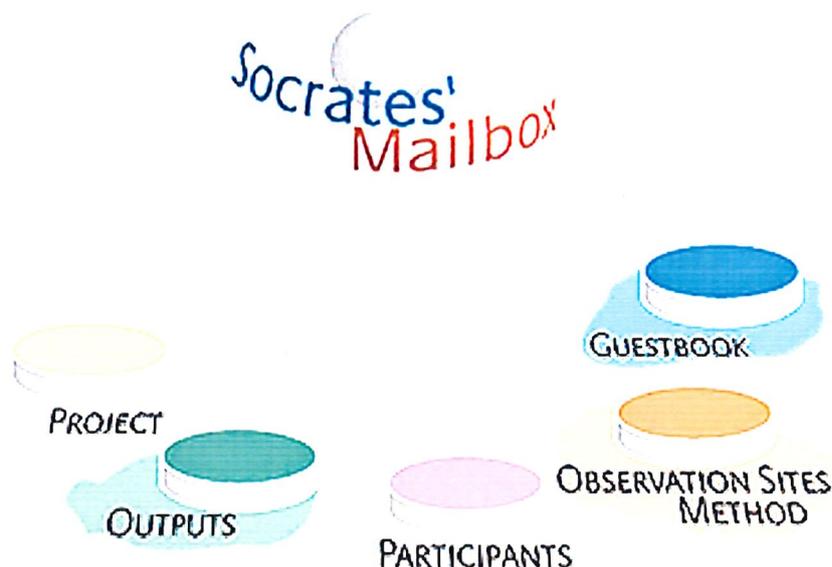
- 1) l'offre annuelle de formation pour l'ensemble du corps enseignant genevois (<http://wwwedu.ge.ch/dip/fc/>) ;
- 2) les activités complémentaires de formation du CPTIC (notamment les "clubs d'utilisateurs"): <http://wwwedu.ge.ch/cptic/formation/viedescl.html> ;
- 3) les premiers éléments de ressources en ligne utiles pour la formation (<http://wwwedu.ge.ch/cptic/formation/documents.html>, <http://wwwedu.ge.ch/cptic/formation/viedescl.html>, <http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/resourcesel.html>) ;
- 4) la définition des nouvelles compétences et des objectifs de formation pour l'ensemble des enseignants (<http://wwwedu.ge.ch/cptic/formation/generali.html>) ;
- 5) le rapprochement entre formation initiale et formation continue dans le contexte de l'IFMES (Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire) à Genève ;
- 6) contribution à la réflexion sur les mesures à prendre pour encourager la formation des enseignants tant sur le plan cantonal que fédéral (http://www.isps.ch/fre/aktivitaeten_des_bundes/bildungsoffensive/grundlagen/welcome_main.html)

Remarque:

Après une évaluation des résultats du projet par la DG XXII, la dernière partie de ce projet (synthèses et diffusion) se déroule sur 12 mois en 2000 (un workshop est prévu courant septembre 2000).

La participation suisse a été assurée par le CPTIC et TECFA.

Nom du projet: SOCRATES' MAILBOX



Dates : 1996-1998

Objectifs : Le projet Mailbox (1996-1998) est un projet d'observation sur deux ans qui se déroule dans le cadre du sous-programme Enseignement Ouvert et à Distance — Open and Distance Learning (EOD-ODL) du Programme SOCRATES de la Direction Générale XXII de la Commission européenne. Lancé en septembre 1996, ce projet a pour objectif d'étudier par une approche ethnographique l'utilisation des systèmes de communication électronique dans l'enseignement primaire et secondaire. Dix-sept écoles réparties dans six pays européens ont fait l'objet d'analyses et d'observations circonstanciées.

Citons les huit pistes sur l'emploi des TIC à l'école distinguées par le projet (<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/projets/socrates/observations.html>) :

- apprendre l'autonomie ;
- apprendre à apprendre ;
- contrôle et confiance
- machines pour rêver, machine pour transgresser ;
- ordinateurs et magie ;
- rites de la communication électronique ;
- traiter avec l'incertitude ;
- relations de pouvoir et pouvoir des relations.

Résultats et productions :

(<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/projets/socrates/outputs.html>) : Un manuel de recommandation pour de bonnes pratiques dans les utilisations de la messagerie électronique, la téléconférence et, plus généralement, des emplois pédagogiques de l'internet à l'intention des enseignants et des acteurs de l'éducation ;

- un "kit" de formation contenant les recommandations, mentionnées plus haut, des transparents et un guide pour l'enseignant ;
- des articles publiés dans la presse spécialisée et générale ;

-
- des monographies nationales rapportant les observations effectuées dans les différents pays membres ;
 - un manuel de spécifications techniques à l'intention des fournisseurs portant sur les logiciels de communication électronique employés en classe.

Ressources ouèbe : <http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/projets/socrates/welcome.html>;
<http://tecfa.unige.ch/socrates-mailbox/>
<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/publications/socrates-mailbox/tabledesmatieres.html>

Liens avec les activités locales :

- 1) l'offre annuelle de formation pour l'ensemble du corps enseignant genevois (<http://wwwedu.ge.ch/dip/fc/>) ;
- 2) les activités complémentaires de formation du CPTIC (notamment les "clubs d'utilisateurs") : <http://wwwedu.ge.ch/cptic/formation/viedescl.html>;
- 3) les premiers éléments de ressources en ligne utiles pour la formation (<http://wwwedu.ge.ch/cptic/formation/documents.html>, <http://wwwedu.ge.ch/cptic/formation/viedescl.html>, <http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/resourcesel.html>) ;
- 4) la définition des nouvelles compétences et des objectifs de formation pour l'ensemble des enseignants (<http://wwwedu.ge.ch/cptic/formation/generali.html>) ;
- 5) les activités de prospective éducative pour les langues (<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/prosp-langues.html>) ;
- 6) les activités de la prospective éducative pour internet (<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/prosp-internet.html>)
- 7) les activités des différentes classes genevoises engagées dans le projet (<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/projets/socrates/observations.html#CH>).

Remarques :

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet ont été le ferment et le catalyseur de projets très actuels comme l'éclosion de sites ouèbe dans tous les ordres d'enseignement. En plus du CPTIC, tous les ordres d'enseignement à Genève, ainsi que TECFA, ont contribué aux réflexions et expérimentations.

Nom du projet : LINGUANET EUROPA



Dates : 1998-2000

Objective : La promotion de meilleures compétences linguistique est un défi fondamental pour la construction de l'Europe et une préoccupation majeure de la Commission de l'Union Européenne (UE) à Bruxelles. Cet objectif doit permettre de répondre à des besoins dont la nécessité n'est plus à démontrer comme :

- la compréhension entre les cultures et la communication entre les nations ;
- la mobilité professionnelle des citoyens ;
- un accès démocratique à la société globalisée de l'information.

Il s'agit donc de créer un outil transparent et culturellement acceptable permettant d'accéder à des informations concernant l'apprentissage et l'enseignement des langues. C'est pourquoi LINGUANET a mis en place une approche accessible et compréhensible aux sources majeures d'information dans ce domaine. Au travers d'un centre virtuel de ressources multilingues et sur Internet, LINGUANET fournit des liens vers des ressources en ligne certifiées au plan européen et mondial ainsi que des informations sur ces dernières.

Résultats (au terme de la deuxième année) :

- la fourniture de contenus utiles et éprouvés (assurance de qualité) sous forme d'un fonds de ressources unique - matériaux didactiques, actes de colloques, calendriers de manifestations, documents portant sur les politiques et la prospective linguistique, ainsi que bibliographies sur des sujets de recherche ;
- le développement d'une interface utilisateur simple et claire: le site européen de ressources implémente deux styles de recherche fondés sur deux approches technologiques :
 - 1) une recherche sur un sujet précis ou
 - 2) une navigation au travers de grands thèmes (recherche, matériaux et formation continue).

Libre d'accès, il est actuellement accessible en français, hollandais, anglais et allemand. La seconde année du projet a porté ce nombre à 6 avec l'espagnol et l'italien, pour les ressources évaluées et mises à disposition : passage de 200 produits à plus d'un millier.

Enfin, le projet par sa présence assure une utilisation plus intense et ciblée des ressources multimédia en ligne dans le domaine des langues. Il soutient et permet le partage de connaissances sur les ressources qu'il met à disposition grâce à un modèle de description simple pour définir des ressources électroniques en ligne (Dublin Core: <http://purl.oclc.org/dc/>).

Ressources ouèbe : <http://www.linguanet-europa.org/>,
<http://www.wedu.ge.ch/cptic/prospective/projets/linguanet/welcome.html>

Liens avec les activités locales :

- 1) activités pédagogiques centrées sur les échanges télématiques entre classes (<http://www.wedu.ge.ch/eep/DiscLAN.html>) ;
- 2) les activités de la prospective éducative liées à l'utilisation de langues étrangères (<http://www.wedu.ge.ch/cptic/prospective/prosp-langues.html>) ;
- 3) les retombées du projet SOCRATES' Mailbox à Genève (v. ci-dessus) ;
- 4) l'encyclopédisme du site Athéna (<http://hypo.ge-dip.etat-ge.ch/www/athena/html/athome.html>);
- 5) le projet de loi "Apprendre à communiquer" (<http://www.wedu.ge.ch/cptic/integration/PL08050.pdf>) ;
- 6) la décision de politique générale du DIP sur l'importance des langues dans l'enseignement. Le plan d'action sur les langues à la rentrée 99-00 (<http://www.geneve.ch/dip/resume.htm>) ;
- 7) Projet CPTIC: Opération "Quatrième de couverture" (encouragement à la lecture) - en développement.

Remarque :

La priorité de l'apprentissage des langues à l'école à Genève est en synergie avec les expérimentations décrites ci-dessus.

La participation suisse a été assurée par le CPTIC et le CTIE.

Nom du projet : EUN SCHOOLNET (Réseau scolaire européen EUN)



Dates : 1998-2000

Objectif : Le projet a été lancé dans le cadre du plan d'action européen "Apprendre dans la société de l'information" sur instigation du ministère suédois de l'éducation. Il doit permettre en matières de TIC de désamorcer les craintes, fixer des priorités et contribuer à l'application du plan d'action au travers de seize groupes de travail. Ce projet a pour but de créer un réseau scolaire européen et une plate-forme multimédia de communication. Ce réseau est à la disposition des écoles en Europe, créer un cadre à l'intérieur duquel les autorités scolaires nationales, les universités et l'industrie puissent travailler ensemble à l'introduction des TIC sur le double plan des contenus et de la pédagogie.

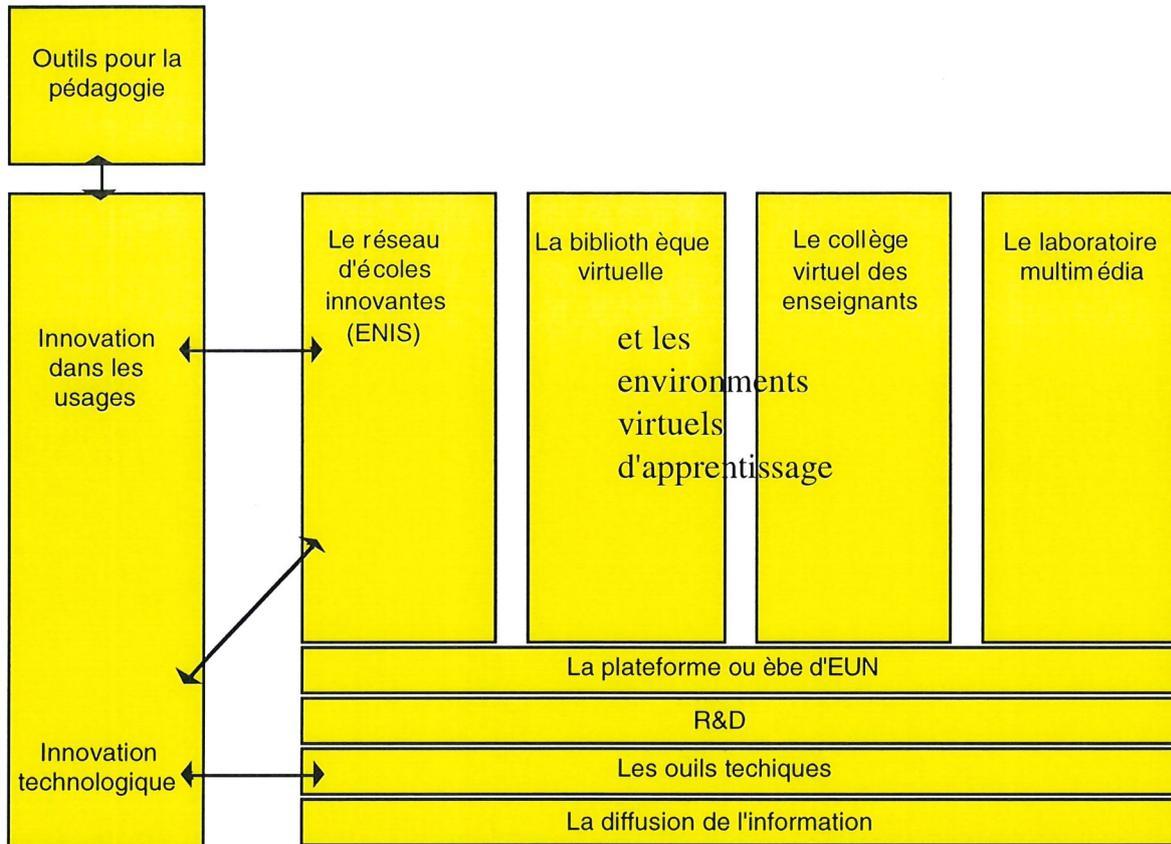
Le projet est conçu comme un réseau de réseaux ouvert pour soutenir le développement de technologies adaptées, les introduire dans les écoles et contribuer de façon significative à l'élaboration de plans d'études ainsi qu'à la formation du corps enseignant. Et ceci par l'échange d'exemples pertinents tirés de la pratique éducative dans les pays membres.

Leur thématique se donne pour but de répondre aux questions essentielles suivantes

- comment mettre en œuvre l'organisation, la production et choisir des moyens d'enseignements (en ligne ou traditionnels) adaptés à des environnements multilingues et multiculturels spécifiques ?;
- par quelle démarche peut-on intégrer dans un projet d'établissement des activités pédagogiques innovatrices qui tirent parti des possibilités offertes par les TIC ?;
- où et comment développer des projets coopératifs avec des partenaires à travers de l'Europe qui encouragent prise d'autonomie et travail en collaboration chez les apprenants ?
- quelles démarches adopter pour permettre aux enseignants d'assumer leur nouveau rôle dans un contexte de modernisation des systèmes éducatifs ?
- où trouver et comment réunir des informations pertinentes et à jour sur les stratégies et les réalisations en cours en Europe ?
- comment imaginer des modèles nouveaux de partenariat et de financement pour des projets pédagogiques ?

- quels projets sont-ils susceptibles de découvrir, rassembler et fédérer dans des activités communes compétences, ressources et innovation ?

EUN Schoolnet est schématiquement organisé de la manière suivante :



Ainsi, la Suisse est engagée dans des groupes de travail (appelés Work Packages): le WP8 (environnement virtuel de travail - TECFA), WP12 (la bibliothèque virtuelle - TECFA), WP 13 (les écoles ENIS - CTIE) et le WP15 (le multimédia pédagogique - CPTIC).

Productions (en cours après quelques mois) : pour Genève, le Collège Sismondi (<http://wwwedu.ge.ch/po/sismondi/enis>) fait partie du réseau des écoles innovantes (ENIS) et le CPTIC développe un prototype de saisie de ressources multimédia en ligne appelé APPLAUSE (lien EUN-CH).

Ressources ou èbe : <http://www.eun.org> et <http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/projets/eun/welcome.html>

Liens avec les activités locales :

Au sein du CPTIC, la mise en place des informations d'une "boîte à outils" sur les usages pédagogiques du multimédia éducatif selon un schéma de travail qui montre la relation entre les différentes facettes du module de saisie et d'exploitation d'un centre de ressources (APPLAUSE, v. le résumé sous <http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/projets/eun/english/applause-en.html>). Ce modèle regroupe trois dimensions essentielles : les applications multimédia (MM), les ressources de formation et les exemples de bonnes pratiques autour du MM en classe. La saisie des ressources est actuellement en cours et une interface de consultation est en cours de construction sur le site du CPTIC (wwwedu.ge.ch).

Remarques :

Ces travaux répondent au souci grandissant des enseignants de partager des descriptions de logiciels éducatifs (ancienne 'Didacthèque'), les prestations de formation (offre de cours du CPTIC, les 'Clubs d'utilisateurs', les ressources en ligne) et les usages en classe (anciennes 'Success Stories'). La participation suisse a été assurée par le CPTIC, TECFA, l'OFES et le CTIE qui a en plus joué le rôle de coordinateur.

Nom du projet: KCTR – Knowledge Center for Teachers and Researchers

European Schoolnet **Innovation** and European Knowledge Centre

The European Schoolnet's Innovation Area and European Knowledge Centre is a resource centre and meeting point for innovation, development and research into ICT and learning, an easy way to access up-to-date information in the field of research and technological development in ICT for education.



Innovation Fora:
Launch Here on October 11
[Topic Schedule](#)

[Clickable Map to Latest News in Europe](#)

Oct 11-Oct 23: Motivation

"No one can make a child or anyone else learn. At best, circumstances in the environment can be arranged so that a child will be encouraged to do something that will result in learning" Background papers

[Enter the Forum](#)

Host: [Tim Dinning, Keele University, UK](#)

The Use of New Technologies and Text Books

"I think spending all the money on computers is a bit silly. We should spend some money but not thousands of pounds. I think better books would probably be useful. We do need more and better books, some of them are just so silly, its disgraceful... Thank you"

Find out about the other topics, visit the background materials and prepare for a productive [Forum](#), launching October 11th 1999.

[Contact us](#)

Sections

[New! European Schoolnet Research Papers](#)
Available for download from the EUN

[Policies and Programmes](#)
From around Europe

[Knowledge Centre](#)
Resources for ICT-education research

[European Network of 500 Innovative Schools](#)

["This is Europe":
Teaching and Learning Initiative](#)

Dates : 1999-2001

Objectifs :

Le Centre de connaissances pour enseignants et chercheurs (KCTR) a pour ambition de rapprocher formateurs, enseignants et chercheurs par des séminaires, des ateliers en mode présenciel ainsi qu'au travers d'un centre de ressources en ligne qui mettra à disposition du matériel, des occasions et des outils collaboratifs, des forums et revues. Le but premier de ce projet est d'offrir un point de rencontre aux enseignants et aux chercheurs qui sont aux prises avec les questions que pose l'intégration de la formation ouverte et à distance en éducation tant sur le plan de la recherche pédagogique que sur celui de la pratique éducative. Ces activités complètent celles d'EUN Schoolnet (voir ci-contre). Cette synergie de forces permet de donner une visibilité accrue à KCTR en profitant du large réseau de compétences qu'EUN a pu rassembler.

Productions :

Le projet a démarré au dernier trimestre 1999 et alimente déjà la zone "Innovation" du projet EUN Schoolnet. À la fin du premier semestre 2000, un séminaire a eu lieu en Suisse sur la

formation des enseignants. Les premiers résultats sont à disposition sur le site
<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/projets/kctr/welcome.html>.

Ressources ouèbe :

http://www.en.eun.org/eun.org2/eun/en/innovation/sub_area.cfm?&sa=76&id_area=3&row=1h
<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/projets/eun/welcome.html>

Liens avec les activités locales :

Les objectifs de la prospective éducative du CPTIC et de la formation coïncident largement avec les buts de ce projet (wwwedu/cptic/about.html).

Remarques :

Un second séminaire aura lieu les 8 et 9 septembre 2000. Il s'inscrit dans le contexte des études préliminaires liées à la problématique de la formation des enseignants aux TIC comme conséquence des prises de position du Conseil Fédéral de février 1998 (La Suisse dans la société de l'information).

La participation suisse a été assurée par le CPTIC et le CTIE.

Nom du projet : EENET



(Introduction) - Mission and Objectives - Activities - Members - Contact

Introduction

In January 1997, representatives of 12 European States and one EFTA country attended the inaugural association meeting of the European Experts' Network for Educational Technology (EENet) at the National Council for Educational Technology (now DfES) in the UK.

All 13 participating organisations agreed to a terms of reference and a framework for working together to generate, gather, collate and disseminate strategic information in the field of Information and Communications Technology (ICT) in education and training for advisers and policy-makers in each EU member state and supported by member subscriptions.

Mission and objectives

EENet's mission is:

- to spread, improve and extend ICTs in education so as to promote individual growth, foster European integration and develop quality and competitiveness.

EENet's objectives are:

- to collect and share information regarding ICT developments and pilot projects and implementing results beyond the core of the network.
- to advise educational establishments and policy-makers at local and national government including the European Commission on implementing ICT in education systems.

Activities

The activities of EENet are:

- (a) to analyse and distil information and inform partners on important national developments
- (b) to be a focus of expertise in European ICT in education
- (c) to act as a platform for EENet
- (d) to act as a bridge between policy-makers
- (e) to have close links to other European activities or sub-groups in this area
- (f) to undertake activities supporting the network publication, statistical, web-site, database, etc.

Dates : dès 1998

Objectifs : A la suite d'une réunion inaugurale du "Réseau d'experts européens en matière de technologie éducative" (European Experts' Network for Educational Technology - EENet) à laquelle participaient 12 États européens et d'un représentant suisse, il a décidé de mettre en place un observatoire sous forme d'une série d'activités au sein d'une structure commune pour collaborer afin de générer, collecter, distiller et diffuser des informations stratégiques dans le domaine des technologies éducatives.

Dans le souci de mieux diffuser des connaissances sur les TIC dans l'éducation, EENet s'est donné pour objectifs :

- de rassembler et de partager de l'information sur l'évolution des technologies éducatives et d'en implémenter les résultats dans chaque pays membre ;
- de conseiller les institutions éducatives et les décideurs aux niveaux des gouvernements locaux et nationaux, y compris auprès de la Commission européenne (CE) pour informer de leurs démarches en matière d'intégration des TIC dans l'éducation.

Résultats et productions : Les activités d'EENet sont les suivantes :

- analyser et distiller l'information afin d'informer les partenaires du projet sur des développements nationaux significatifs ;
- constituer un point focal d'expertise sur les TIC dans l'éducation ;
- d'être partie active dans les lancements programmes européens dans les technologies en éducation ;
- d'être partie prenante dans des négociations en vue de constitutions de partenariats ou de projets ;

-
- d'entretenir de liens étroits avec d'autres activités et partenaires de niveau européen dans le domaine ;
 - d'encourager des activités telles que des publications, des conférences, des sites ouèbe, la création de bases de données sur les technologies éducatives et leur intégration.

Ressources ouèbe : <http://www.eenet.org/index2.html>

Liens avec les activités locales :

L'observatoire mis en place par EENet trace la voie des études à mener pour le pilotage des projets TIC (innovations dans l'enseignement). En relation avec le démarrage du projet 'Apprendre à communiquer', ces travaux sont une source utile d'inspiration.

Remarques :

La participation suisse a été assurée par le CPTIC et l'OFES.

Nom du projet: TRENDS (TRaining Educators through Networks and Distributed Systems)

Training Educators through Networks and Distributed Systems

The education systems must be urgently supported via a well targeted introduction of the use of new technologies, by installing flexible teachers' training techniques that ensure: equal opportunities for all without restrictions such as distance and time, cost-effectiveness continuous improvement of teachers' skills and capabilities

It has become evident that there is a need for in-service training to help teachers use technology effectively. Not only do they need to become proficient in using basic technical skills, but they also need to learn to use the technological tools differently as an educational tool. It is accepted that the use of new information technologies is likely to be a more familiar feature of classroom life in the future. As the teacher is the pivotal figure in any innovative advance in education, it is of vital importance that teachers be facilitated in their efforts to integrate new technologies - like multimedia software and teleconferencing - into their work.

The TRENDS Project is aimed at the development and efficient delivery of in-service training to school teachers, which is comprised of a set of services, each of:

- personal contact with other teachers and trainers, a service enhanced by multimedia support,
- access to multimedia information that exists in various sites on the Internet,
- forums for the discussion and debate on educational issues, provided in the form of unmoderated electronic bulletin boards and newsgroups as well as via an electronic on-line magazine for Educational Technology,
- access to curriculum-based information, and
- participation in lessons (conducted over the network (tele-training course)).

in order to improve the quality of the educational services of public internet.

TRENDS

Training
Educators through
Networks and
Distributed
Systems

Dates : 1996-1998

Objectifs : les systèmes éducatifs publics doivent pouvoir disposer d'une aide spécifique pour soutenir l'intégration des TIC dans l'enseignement par un accès accru aux enseignants à une formation dans le cadre bien défini de l'école en dépit des contraintes liées à l'éloignement ou aux horaires. Ces derniers ne doivent pas seulement devenir des utilisateurs compétents (maîtrise des compétences techniques de base) mais ils doivent également apprendre à utiliser la technologie dans un sens pédagogique.

TRENDS vise donc à mettre sur pied une formation continue sur site pour les enseignants et en particulier:

- apporter un support multimédia pour la communication entre pairs ;
- donner accès à des informations sur des sites internet, à des forums électroniques et à des débats en ligne traitant de problèmes éducatifs sous la forme de bulletins électroniques et de groupes de discussion;
- réaliser un magazine sur les technologies éducatives ;
- fournir des informations sur le programme à distance et
- offrir des cours de formation à distance sous forme de modules de télé formation.

L'objectif final étant de former 2400 enseignants dans toute l'Europe à l'utilisation du réseau internet en pédagogie, soit 400 enseignants par pays.

Résultats et productions :

Ressources ouèbe : <http://trends.ac-rennes.fr/Francais/accueil.htm>;
<http://www.lrf.gr/english/trends/trendshome.html>
<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/ressources-el.html>

Liens avec les activités locales :

TRENDS permet de prendre en compte d'autres méthodes pour former le corps enseignant. Par exemple : ressources et/ou de cours en ligne.

Remarques :

Ce projet, précurseur en son temps, prend de plus en plus d'importance dans les réflexions menées au niveau européen. Et, ce dernier, jumelé avec la démarche de certification des compétences ECDL (European Computer Driving Licence), consitue un axe d'expérimentation reconnu. La participation suisse a été assurée par le CPTIC et l'OFES pour ce qui était du "users group" chargé de tester et évaluer les développements périodiquement.

Nom du projet : Young Reporters for the Environment (YRE)



Dates : dès 1998

Objectifs :

Il s'agit d'un projet journalistique lancé en 1996 destiné aux jeunes, sur le thème de l'environnement au travers d'un réseau de quelque 3000 élèves répartis sur dix pays travaillent comme une agence de presse virtuelle pour fournir des informations sur des questions environnementales. Des écoles secondaires à travers l'Europe constituent - sous la direction d'un enseignant - des équipes d'enquêteurs et travaillent sur des sujets allant de l'agriculture biologique au recyclage des déchets. Six thèmes principaux servent de point de départ : l'agriculture, l'énergie, les bords de mer, les déchets, l'eau et les villes.

Le projet - à la fois national et européen - vise à :

- donner la parole aux élèves afin qu'ils assument un rôle actif dans leur formation ;
- donner l'occasion aux élèves de comprendre le monde du travail ;
- d'aider les élèves à comprendre mieux la dynamique de l'Europe ;
- encourager un style d'enseignement fondé sur des projets et de promouvoir un renouvellement pédagogique.

Plus concrètement il s'agit de :

- effectuer des études scientifiques approfondies, notamment au sujet des OGM (organismes génétiquement modifiés),
- de mêler insertion locale et collaboration européenne,
- de d'approcher la problématique des médias et des débats d'opinion ;
- de réaliser interviews et des synthèses.

Résultats et productions :

En Suisse en 1998-1999 (Genève : Collège Calvin avec deux classes de 3Sc et 2ca, sous la direction de François Lombard, biologiste et collaborateur au CPTIC) : travaux sur l'écriture journalistique, préparation des interviews et interview de personnalités dans l'agro-business ; des ONG (Organisations non gouvernementales) à tendance verte, des autorités sanitaires et des responsables des médias.

Un reportage sur le projet à la TV suisse romande un débat sur les OGM suivi d'une analyse critique. Enfin un rapport final et une synthèse sur un site ouèbe (http://tecfa.unige.ch/~lombardf/YRE/conclusion_generale_YRE.html).

Ajoutons qu'il est intéressant de noter que tout le travail, l'élaboration des textes et les traductions ont été effectués par les élèves, selon les précisions données par l'enseignant qui a proposé cette activité au Collège Calvin.

François Lombard, biologiste de formation voit son rôle comme celui d'un coordinateur, animateur, ou tuteur plus que comme celui de l'enseignant traditionnel.

Le projet a donné lieu à des textes tels que :

- Is Genetic Modification Dr Je(netic)kyll or Mr. Hy(yiel)de ?
- "O.G.M. Organismes généralement malsains ?"
- Recherche sur les dangers de l'utilisation des Organismes
- Génétiquement Modifiés dans la vie quotidienne.

Ressources ouèbe :

<http://www.feee.org/html/ygate.htm> ;

<http://www.youngreporters.org> ;

http://tecfa.unige.ch/~lombardf/YRE/projet_yre_99.html ;

<http://www.ac-grenoble.fr/yre/test-yre/agency/lastnews.htm> ;

http://tecfa.unige.ch/~lombardf/YRE/projet_yre.html#medias_locaux

Liens avec les activités locales :

<http://devedu.ge.ch/eep/welcome.html>

http://tecfa.unige.ch/~lombardf/calvin/accueil_calvin_flo.html

Conseils journalistiques pour le projet : http://www.webdo.ch/docs/jr/jrtips/jrtips_main.html

Remarques :

- Ce projet aurait pu faire l'objet d'un travail en collaboration avec d'autres enseignants d'autres disciplines et impliquer d'autres élèves tant en Suisse que sur le plan européen ;
- il semble toutefois que les échanges entre classes ne sont pas encore aussi importants que l'on aurait pu le souhaiter. Les développements en matière d'incitation à la collaboration devront se poursuivre. L'information et la communication facilitées par l'usage des TIC ne sont pas encore ancrées dans les mœurs pédagogiques !
- les élèves ont été confrontés à des réalités sur les plans médiatiques, économiques et politiques. Pour eux, cette ouverture sur le monde extra-scolaire a été très positive et a représenté une ouverture à la critique de l'information.

Nom du projet : NETDAYS



Dates : 1997-2000

Objectifs :

Qu'est-ce-que les Netd@ys ?

L'idée de Netd@ys nationaux est née en Californie (Etats-Unis) en 1996. Les Netd@ys en Amérique entendent raccorder des écoles à Internet grâce à la mobilisation de volontaires. Les premiers résultats ont été remarquables : plus de 500'000 personnes ont raccordé plus de 40'000 écoles au réseau. Rien qu'en Californie, plus de 3'000 écoles ont été raccordées en un seul jour le premier Netd@y, le 9 mars 1996.

Dès 1997, l'Europe et la Suisse ont ensuite participé aux Netd@ys qui ont des objectifs un peu différents. Les Netd@ys Europe veulent :

- sensibiliser le public.
- susciter des débats sur le thème d'Internet dans l'enseignement.
- mettre à disposition des informations.

Les principaux éléments des Netd@ys sont conservés :

<http://www.netdays99.org/>

On peut y trouver :

La connexion des écoles avec Internet.

Les partenariats d'écoles, de particuliers et de l'économie.

Productions :

en Suisse :

<http://www.educa.ch/>

Ressources ouèbe :

<http://www.netdays99.ch/f/netdays/index.html>,
<http://www.geneve.ch/dip/Netdays99.htm>,
<http://www.netdays.org/fr/what.html>

Liens avec les activités locales :

Les Netd@ys à Genève :

<http://www.geneve.ch/dip/Netdays99.htm>;
<http://wwwedu.ge.ch/cptic/welcome.html>

Quelques exemples :

- 1) Allemand et multimédia au Cycle d'orientation (Yves Kaiser)
<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/multimedia/allemand/welcome.html>
- 2) Anglais dans l'enseignement postobligatoire (Lilliam Hurst)
<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/projets/anglais/welcome.html>
- 3) Vélasquez à 5 ans, dans l'enseignement primaire (5 enseignants de l'école de Cointrin)
<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/enseignements/velasquez/avantp.html>
- 4) Ecoles Enis le Collège Sismondi (Jean-Marie Delley)
<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/enseignements/enis/welcome.html>
- 5) Les TIC et la biologie au Cycle d'orientation (Christian Oihénart)
<http://wwwedu.ge.ch/cptic/prospective/autresprojets-new.html>

Discours 1999	
Titel / Titre	Referent / Intervenant
Netd@ys99	Francis Moret , Direktor der Schweizerischen Fachstelle für Informationstechnologien im Bildungs-wesen SFIB
http://hydro-technique_to_peep	Peter Guntern , Schulleiter und Klassenlehrer Primarschule Leuzigen BE
Netd@ys99 Open-Shop T@g am 20.11.1999 - Internet-Kurs für Eltern an der KEN	Thomas Limacher , Prorektor Kantonsschule Enge Zürich
Netd@ys99	Pascal Couchepin , Conseiller fédéral
Le projet "European Schoolnet"	Marino Ostini , Office fédéral de l'éducation et de la science
Nouvelles technologies de l'information : stratégies et plans d'action pour les cantons dans le domaine de la formation	Martine Brunshwig Graf , conseillère d'Etat, vice-présidente de la Conférence des directeurs de l'instruction publique
Manifeste du SER et de LCH	Beat W. Zemp , président LCH, Marie-Claire Tabin , présidente SER
Manifest des LCH	Beat W. Zemp , Zentralpräs. LCH, Marie-Claire Tabin , présidente SER
Die Kosten der Integration von IKT an den öffentlichen Schulen in der Schweiz	Beat W. Zemp , Zentralpräsident Lehrerinnen und Lehrer Schweiz LCH

<http://www.netdays99.ch/press/speech99.html>

Remarque :

L'édition 2000 des Netd@ys aura lieu en novembre prochain (<http://www.netdays.ch/f/blank.html>).

Organisation, financement et mode de travail

La plupart de ces projets européens ont été soutenus financièrement par l'OFES après l'acceptation de la Commission à Bruxelles (par rapport aux aspects et contenus scientifiques, d'une part, et en relation avec la pertinence des thèmes abordés suivant les critères de chaque "Appel d'offres" lié à un programme de recherches appliquées, d'autre part).

Le soutien financier a été chaque fois négocié en fonction des différents partenaires étrangers et surtout du volume de travail à réaliser. L'OFES, conformément au statut de "partenaire silencieux" (sic) de la Suisse, apporte le 100% des ressources nécessaires.

Celles-ci, gérées soit par TECFA, soit par le CTIE, couvraient les frais de fonctionnement et ressources humaines supplémentaires nécessaires. Pour le CPTIC, les montants ont chaque fois été signalés comme montants extérieurs dans la confection annuelle du budget.

Pierre Dunand Filliol a été régulièrement engagé pour contribuer à la plupart des projets, d'autres collaborations plus ponctuelles étant assurées par des vacataires pour certaines tâches ad hoc (traduction, saisie de données, etc.).

Le CPTIC a veillé avec un soin tout particulier au choix des projets (adéquation avec les prestations du CPTIC et les problèmes liés aux TIC à Genève et en Suisse) et à coordonner/diffuser les informations avec les personnes intéressées.